

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2018

Présents: R.Malinverno,G.Gerbod,O.Perrad, J.Fournier,E.Prost-Romand, X.Chauvin, D.Dodane, M.Guyon, J.Paret, C.Genin

Excusés: M.Duraffourg et F.Jobard

Absents: O.Courrouville, J.Morel, A.Jacquet

Secrétaire de séance: M.Guyon

Convocation du 13 juin 2018

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil municipal à l'unanimité, et nomme Martine Guyon comme secrétaire de séance.

1. Indemnité Trésorière

Comme chaque année, Madame la Trésorière de Morez nous indique son barème d'indemnité de conseil et de budget. M. Chevallier (précédent trésorier) ayant tardé à donner son barème pour 2016, son indemnité à été versée en 2017. Les indemnités 2017 et 2018 soit globalement 876,28€ seront versées cette année à Mme PROUVEUR, actuelle Trésorière, la somme étant prévue au budget.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire

2. Tarifs Nordique

ENJ et ENB nous envoient les tarifs des forfaits pour la saison 2018-2019. Peu de changement par rapport à l'année dernière, à part les raquettes qui passent de 2€ à 2,50€

Cette proposition est approuvée à l'unanimité et le conseil autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

3. Participation citoyenne (adhésion?)

La gendarmerie Nationale de Morez est venue expliquer le principe de la participation citoyenne lors du conseil du 31 mai (cf. compte rendu). Il faudra nommer des référents sur la commune (Eric Prost-Romand est intéressé).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité et un protocole d'accord sera donc signé avec la Gendarmerie.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la délibération et tout document afférent à cette affaire.

Comptes rendus divers et questions diverses

1. Concernant l'achat du quad pour ENB, M. le Maire, A. Jacquet et R. Schmidt n'ayant aucune réponse de Yamaha à Pontarlier suite à leur visite, ils se sont rendus chez Brugnot Loisirs à Champagnole. Un quad de 1000 cm³ équipé d'une remorque et d'un tapis de damage leur a été proposé avec 13% de remise, mise en service et montage de divers accessoires offerts, pour un montant de 23.551,96€. Réglement et habilitation d'usage sont demandés par le conseil qui donne son accord et autorise Mr le Maire à signer le devis et passer commande.

Une demande de subvention va être déposée auprès du Conseil Départemental au titre de la Taxe sur les Remontées Mécaniques.

2. L'entreprise Circet demande l'autorisation d'implanter de nouveaux poteaux EDF le long de la route des Fontaines nécessaires à l'installation de la fibre optique entre Morez et Chapelle des Bois. Le conseil est formellement contre, il y a quelques années les réseaux ont été enfouis par soucis d'efficacité et d'esthétique, et, de plus, la commune ne serait en aucun cas bénéficiaire de ce service .

3. Olivier Perrad revient sur la réunion du SMDT du 14 juin dernier. Au sujet de la dameuse, 2 dameuses sont proposées, l'une de 2011 à 136000€ HT et une de 2007 à 109000€ HT. Le Conseil Départemental et la commune doivent être en accord à cet égard. Au niveau des investissements à prévoir et à réaliser dans les 8 ans à venir (dans le cadre du traité de concession passé entre le SMDT et EAB) : l'agrandissement du chalet, l'acquisition d'un canon mobile, l'achat de filets anti congères et une armoire électrique pour le téléski de la cote à la Française.

4. Il y a beaucoup de dégâts d'inondation chez Odile Perrad suite aux grosses pluies de l'hiver et du mois de juin. Le conseil propose de drainer le ruisseau et curer les fossés dans un premier temps, réaliser un barrage avec les pierres environnantes en urgence cette année et l'année prochaine buser le ruisseau, en établissant des devis et prévoyant la somme au budget.

5. Caroline Genin demande si le fléchage des restaurants est prévu dans le village sur les panneaux déjà en place.

6. Rénovation du presbytère: Le permis de construire n'est pas encore déposé et les appels d'offre ne sont pas lancés ...

SOLIHA a adressé un email à M. le Maire en lui indiquant que l'étude des structures (charpente) serait susceptible d'entraîner des plus values .

Le conseil refuse formellement de se résoudre à cette éventualité.

7. Jacques Fournier a assisté à la réunion Biotop sur le grand tétras. Il a été demandé de prendre un arrêté avant l' ouverture de la chasse.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15

Fait à Bellefontaine, le 26 juin 2018